



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

prestations en espèces et en nature

Question écrite n° 30044

Texte de la question

M. Daniel Paul attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les problèmes rencontrés par les malades atteints de dystonies diverses, tant sur les plans personnels que professionnels. Ces affections, qui perturbent le tonus musculaire ou nerveux, sont très invalidantes. Certains patients doivent quitter la vie active. Dès lors, il lui demande si la prise en charge de cette invalidité ne pourrait pas se faire selon le régime des maladies de longue durée.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Paul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (8^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30044

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2949